

1^{er} TRIMESTRE 2007

Peugeot 407 Coupé

L'argus

de l'automobile et des locomotions



Belgique : 6€, DOM : 6,5€, Maroc : 70 DH, TOM : 800 XPF, Tunisie : 8500 DTU.

Catégorie
par catégorie



Alfa Romeo 159

160

modèles
à la loupe



Fiat Grande Punto



Garantie
A LA VENTE
COMME
A L'ACHAT,
PROTÉGEZ
VOTRE BIEN

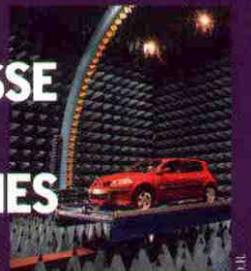
10 000€ - 20 000€ - 30 000€

QUEL 4x4 CHOISIR ?



Photo: MUF NER

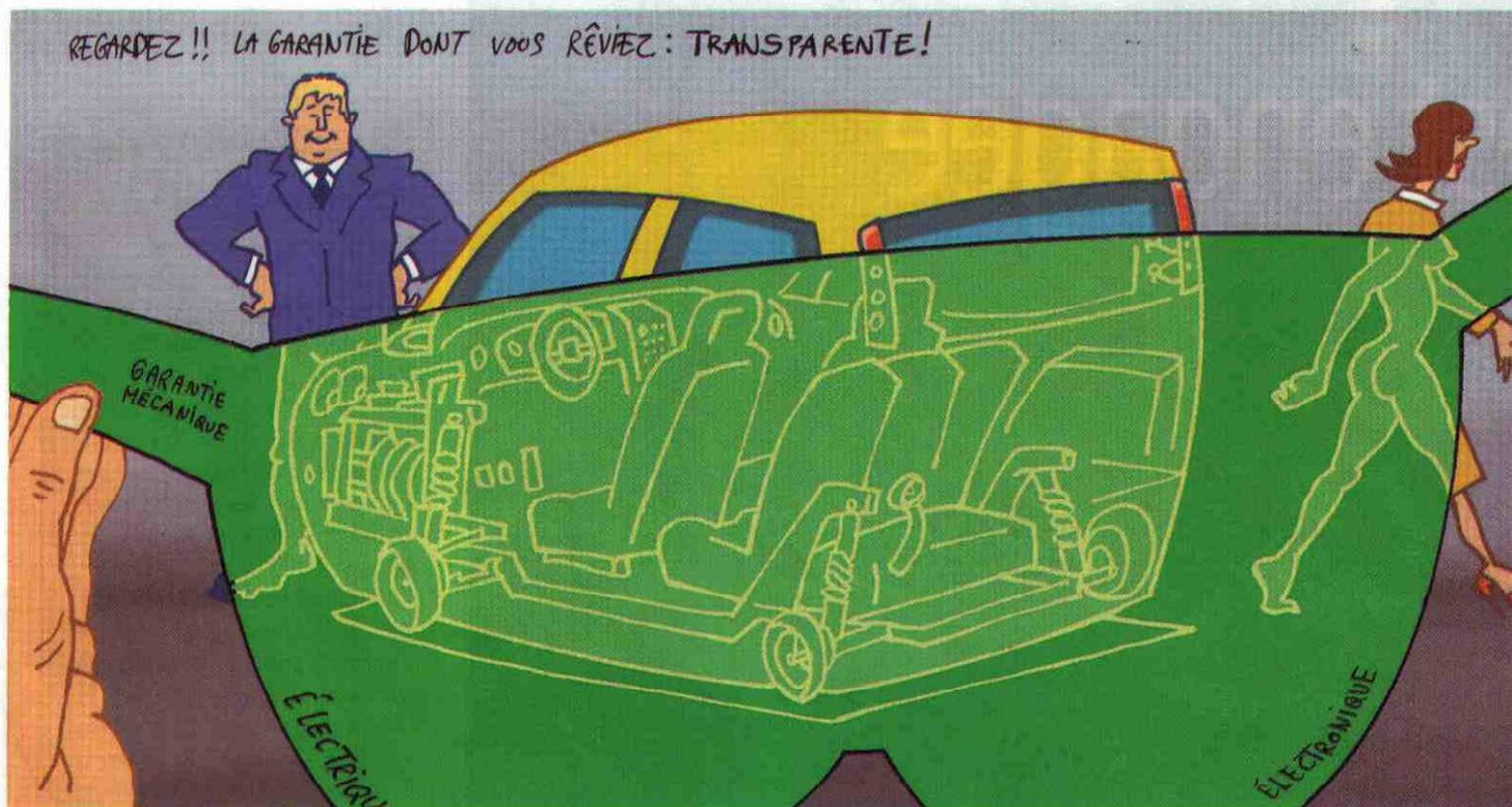
Electronique
A LA
CHASSE
AUX
PANNES



Dossier

PLUS DE 21 000 VÉHICULES COTÉS

SPECIAL OCCASION



Particuliers, offrez-vous la sécurité d'une garantie

Garantir son auto est désormais possible lors de transactions entre particuliers. Un argument décisif pour le vendeur et une bonne façon de protéger son investissement pour l'acquéreur.

Au moment d'acheter un véhicule d'occasion, vous aviez schématiquement deux options. Soit vous tourner vers des particuliers, avec une prise de risque certaine – mais aussi la possibilité de dénicher la bonne affaire –, ou privilégier la tranquillité d'esprit en faisant appel à des professionnels. Aujourd'hui, cette distinction est en passe de disparaître. Il est en effet désormais possible de garantir sa voiture d'occasion contre

les pannes en souscrivant à l'un des nombreux contrats disponibles sur le marché et offrant des couvertures peu ou prou équivalentes à celles des constructeurs. L'intérêt est évident que l'on soit acquéreur, mais aussi vendeur, puisque les contrats sont cessibles. L'acheteur est rassuré car aucun véhicule, même récent, bien entretenu et vendu par une personne de bonne foi, n'est à l'abri d'une panne mécanique. Sauf s'il s'avère nécessaire de remplacer des pièces d'usure dont

l'état aurait été mal évalué lors de la vente, il est en principe à l'abri des mauvaises surprises. Côté vendeur, proposer un modèle garanti est un argument susceptible de faciliter la transaction, et évitera un éventuel litige en cas de panne imprévisible dans les mois suivant la signature.

Face à ce besoin important – rappelons que chaque année plus de cinq millions de Français achètent une voiture d'occasion –, plusieurs acteurs se sont installés sur ce marché de la garantie pour les particuliers, parmi lesquels des banques, des organismes de financement, mais aussi des assureurs (lire l'encadré en page 22). Pour souscrire un contrat, rien de plus simple. Un coup de téléphone, une connexion Internet, un formu- ●●●

●●● laire à remplir, et le tour est joué. Les déclarations du souscripteur faisant foi, aucune vérification et aucun contrôle du véhicule ne sont nécessaires.

BIEN CHOISIR SON CONTRAT

Quant aux tarifs, les grilles tiennent compte de plusieurs critères : la durée du contrat (de 3 à 48 mois), la marque et le modèle du véhicule, son ancienneté, son kilométrage, sa puissance fiscale et parfois sa valeur. Attention, si vous possédez une berline de haut de gamme valant plus de 45 000 €, un modèle 4 x 4 ou à quatre roues motrices, vous risquez de voir les prix s'envoler. Certains contrats excluent d'ailleurs des marques comme Buick, Ferrari ou Rolls-Royce. D'autres refusent de couvrir les véhicules trop anciens (la limite va de 8 à 20 ans), ou à fort kilométrage, à partir de 120 000 km pour certains. Avant de signer, vérifiez aussi l'existence ou non d'une franchise et le montant de l'indemnisation des interventions, souvent plafonné. Autres points importants : la prise en charge

de la main-d'œuvre, des frais de remorquage, le prêt d'une voiture en cas de besoin, et bien sûr le nombre de pièces concernées. Là, tout est permis, mais sachez qu'en général plus votre véhicule prend de l'âge et des kilomètres (et donc statistiquement, plus vous risquez la panne), moins les couvertures sont généreuses. Les contrats les plus rudimentaires ne s'appliquent qu'au traditionnel trio moteur-boîte de vitesses-pont. Ceux qui offrent les garanties les plus complètes peuvent inclure l'embrayage, les circuits d'alimentation et de suralimentation, le circuit électrique, le circuit de refroidissement, la direction, les freins, la transmission, la suspension, le système GPL, la climatisation, voire les accessoires électroniques. Un conseil : prenez toujours le temps de détailler la liste des exclusions. Et sachez que, dans tous les cas, tout ce qui peut être considéré comme pièces d'usure n'est jamais garanti, de même que les pneus, les câbles, les flexibles, les Durits, les courroies, les joints et les petites fournitures. ■



Les assureurs se lancent dans la course

Les compagnies s'intéressent de près au marché de l'occasion. A la Macif, une garantie mécanique est proposée en option d'une assurance au tiers pour les véhicules de moins de 150 000 km au moment de la souscription. Contre un coût annuel moyen de 70 €, elle couvre les pannes des principales pièces, c'est-à-dire le moteur, la boîte de vitesses, le pont et la transmission. Avec une « tous risques », et pour environ 139 € par an, la garantie est étendue à la quasi-totalité des organes de la voiture. Aux AGF, il faut être assuré tous risques et conduire un modèle de moins de 7 ans pour accéder au « Pack réparation ». A partir de 29 € par an, il couvre les réparations mécaniques, électriques et électroniques.

SEPT EXEMPLES DE GARANTIES

Société	SNEEP COURAGE	GARANTIE SYSTEM		GARANTIES FRANCE	WELBARGCENTER	
Coordonnées	01 53 29 12 68 www.sneepcourage.com	01 46 67 98 20 www.garantie-system.fr		0820 820 707 www.garanties-france.fr	0811 111 330 www.welbargcenter.com	
Produit	Garantie assistance réparation de L'argus de l'automobile	Garantie mécanique de La Centrale	Garantie mécanique standard de Zammone	Garantie mécanique	Garantie mécanique Serevit	Garantie mécanique Pénitibi
Public	Acheteur ou vendeur	Acheteur et vendeur	Acheteur ou vendeur	Acheteur ou vendeur	Acheteur ou vendeur	Acheteur ou vendeur
Durée	6, 12 ou 24 mois	6, 12, 18 ou 24 mois	1, 3, 6 ou 12 mois	3, 6, 12 ou 24 mois	3, 6 ou 12 mois	3, 6, 12 ou 24 mois
Conditions d'adhésion	Age maximal du véhicule	Aucun	20 ans	8 ans	Aucun	15 ans
	Valeur maximale du véhicule	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune
Coût annuel pour une...	Renault Clio 1.2 de 2000 (5 CV 75 000 km)	220 €	400 €	139 €	375 €	239 €
	Peugeot 406 HD 110 de 2000 (6 CV 126 000 km)	400 €	400 €	139 €	375 €	239 €
	Sabam Impresia GT de 2000 (4 CV 75 000 km)	1200 €	1200 €	278 €	537 €	359 €
Pièces couvertes	- Moins de 100 000 km et de 5 ans : toutes sauf notamment la carrosserie, les dommages causés par la corrosion, les pneus, les vitres, l'échappement, les garnitures de freins, les amortisseurs et l'installation GPL. - Plus de 100 000 km et/ou plus de 5 ans : moteur, turbo-compresseur, boîtes de vitesses, pont, transmissions, alimentation-carburant, circuit de refroidissement, circuit électrique, freins, suspension, direction	Moteur, boîte de vitesses, pont, embrayage, circuits d'alimentation, de suralimentation, électriques, de refroidissement, direction, freins, transmission, climatisation, suspension, échappement, équipements de sécurité	Moteur, boîte de vitesses, pont	Moteur, boîtes de vitesses et de transmission, pont, circuits électriques, d'alimentation, de suralimentation, de refroidissement, freins, embrayage, direction, transmission, climatisation, accessoires électriques et électroniques	Moteur, turbo-compresseur, boîtes de vitesses, pont, circuit de refroidissement, transmission, alimentation, suspension, équipement électrique, freins, embrayage, instrumentation de bord, direction, GPL, climatisation. Le nombre d'organes couverts décroît en fonction du kilométrage et de l'âge du véhicule.	Moteur, turbo-compresseur, boîtes de vitesses, pont, circuit de refroidissement, transmission, alimentation, suspension, équipement électrique, freins, embrayage, instrumentation de bord, direction, GPL, climatisation. Le nombre d'organes couverts décroît en fonction du kilométrage et de l'âge du véhicule.
Plafond d'indemnisation	Valeur de la cote argus au jour du sinistre avec amortissement selon le kilométrage	Valeur réelle avec amortissement selon le kilométrage	2 500 € par intervention	2 300 € pour véhicules moins de 7 ans et 1 250 € pour les plus de 7 ans	De 1 067 € à 3 049 € selon l'âge et le kilométrage	Valeur réelle avec coefficient de vétusté
Assistance	Remorquage	Oui (220 € maximum)	Oui (260 € maximum)	Oui (260 € maximum)	Non	Option groupée - remorquage + prêt véhicule à 64 € par an
	Prêt d'un véhicule	Oui (250 € maximum)	Oui (5 jours maximum)	Non	Non	Option groupée - remorquage + prêt véhicule à 64 € par an

GARANTIES FRANCE
0820 820 707
www.garanties-france.fr

Garantie mécanique

Acheteur ou vendeur
3, 6, 12 ou 24 mois

Aucun

Aucune

375 €

375 €

537 €

Moteur, boîtes de vitesses et de transmission, pont, circuits électrique, d'alimentation, de suralimentation, de refroidissement, freins, embrayage, direction, transmission, climatisation, accessoires électriques et électroniques

2 300 € pour véhicules de moins de 7 ans et 1 150 € pour les plus de 7 ans

Non

Non